

Concours de la meilleure eau municipale du Québec 2017

*Votre eau municipale est la meilleure au Québec? Mesurez-vous aux autres municipalités du Québec dans le cadre du **Symposium sur la gestion de l'eau!** Participez au concours de la meilleure eau municipale du Québec et courez la chance de gagner la distinction « Meilleure eau 2017 », octroyée par un panel de juges qui évaluera le goût, la clarté et l'odeur des différentes eaux, ou encore le « Choix du public 2017 », grâce à l'appréciation des participants au Symposium. Ce concours s'adresse à toutes les municipalités du Québec.*

Détails de l'évènement

Lieu : Centre de congrès et d'expositions de Lévis, 5750, rue J.-B.- Michaud, Lévis (Québec), G6V 0B1

Coût : Des frais de 50\$ (taxes en sus) s'appliquent uniquement aux municipalités qui ne font pas partie du programme PEXEP. Le concours est gratuit pour les participants du PEXEP.

Choix du jury : Nous aurons deux catégories (sous réserve d'un minimum de deux participants par catégorie) : « eau de surface » et « eau souterraine ». Les critères pour la sélection par les juges sont : **goût, clarté et odeur**.

Choix du public : Les visiteurs du salon d'exposition du Symposium sur la gestion de l'eau pourront goûter et voter pour l'eau de leur choix.

Les résultats seront annoncés le jeudi 12 octobre 2017 durant le Symposium sur la gestion de l'eau. Le représentant sur place doit être disponible au moment de l'annonce des résultats pour recevoir le prix et pour la prise de photos.

Envoi des échantillons

1. Chaque station participante devra **livrer 2 litres d'eau** au Centre des congrès et d'expositions de Lévis **entre le 4 et le 10 octobre 2017**. Chaque contenant devra être identifié comme ceci : «Réseau Environnement, mardi 10 octobre 2017». Le nom de la municipalité et de la station doivent également être inscrits sur les contenants.
2. Chaque échantillon devrait être contenu dans un contenant de 1 litre. Vous pouvez utiliser le type de contenant que vous désirez, mais il est fortement suggéré d'utiliser un contenant en verre avec couvercle en matériau inerte (verre, teflon, inox, aluminium) et aucun air sur le dessus. Les couvercles en métal et les contenants en plastique sont fortement déconseillés.
3. Pour être valide, l'eau doit être à la température ambiante. SVP ne pas transporter vos contenants dans des glacières.

Récupération de votre matériel

Si vous souhaitez récupérer vos contenants, vous devrez vous présenter au kiosque de Réseau Environnement le jeudi 12 octobre 2017 à 16 h. Tout matériel non récupéré sera jeté.

Concours nord-américain

La station gagnante, selon le choix du jury, dans la catégorie « eau de surface », si elle le désire et que la municipalité est / ou devient membre de l'American Water Works Association (AWWA), dont Réseau Environnement gère la Section québécoise, sera invitée à relever le défi lors de l'Annual Conference & Exposition de l'AWWA, en juin 2018!

Formulaire d'inscription

Concours de la meilleure eau municipale du Québec 2017

Informations sur votre organisation :

- Nom de la municipalité :
- Nom de la station participante* :
- Coordonnées :
- S'agit-il d'une eau souterraine ou une eau de surface?
- S'il s'agit d'une eau de surface :
 - Quel est le nom de la source?
 - Quel est le traitement appliqué?

* Les stations participantes ne doivent pas avoir enfreint de réglementations provinciales ou fédérales en lien avec l'eau potable durant l'année précédente. Les stations doivent se trouver au Québec. Les participants sont responsables de faire parvenir des échantillons d'eau, selon les indications présentées à la page 1 de ce document.

Informations de la personne contact :

- Nom du représentant de la municipalité :
- Courriel :
- Téléphone :
- Nom du contact sur place le 12 octobre 2017* (si différent) :
- Numéro de cellulaire du contact sur place le 12 octobre 2017 :

*La présence d'un représentant est requise sur place lors de la remise du prix le 12 octobre. Le représentant aura un accès offert au salon d'exposition la journée du concours.

Paiement :

Des frais de 50\$ (taxes en sus) s'appliquent uniquement aux municipalités qui ne font pas partie du programme PEXEP. Une facture vous sera envoyée par courriel.

Date limite d'inscription : vendredi 8 septembre 2017

Envoyez votre formulaire rempli à :

lduran@reseau-environnement.com

Tel : (514) 270-7110 poste 315

Le nombre de participants est limité. Nous fonctionnerons par ordre d'inscription donc ne tardez pas!